

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 26

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE POMPIER COROT

Le célèbre paysagiste Corot séjourna à Montreux, vers 1845, avec quelques jeunes peintres de ses amis, Parisiens et Genevois. Au nombre de ces derniers se trouvaient Daniel Bovy et Barthélemy Menn. Les compatriotes de Corot étaient Lavoine, Harduin, Hubert. Ainsi que l'écrivit M. Armand Leleux, dans un article paru dans la *Bibliothèque universelle*, il y a plus d'un quart de siècle, article d'où nous tirons ces lignes, la joyeuse bande logeait dans une petite auberge portant cette enseigne singulière : *Pillet, hôtel du Pont à pied*. Le prix de pension était de deux francs par jour. Enchanté de ses hôtes, M. Pillet les régala de vin chaud après souper, pour le seul plaisir de passer la soirée en leur compagnie, avec son ami Vautier, capitaine des pompiers.

Un soir, tandis que les artistes entonnaient un chœur d'atelier, retentit soudain le cri de : « Au feu ! » D'un bond le capitaine des pompiers saute à la rue. Les peintres le suivent et s'attellent à la pompe, aux côtés des hommes de Montreux. Il brûlait dans les environs de Vevey, on ne savait exactement où.

« On prit le pas gymnastique accéléré, guidés par le capitaine qui tenait la tête de l'équipage, et bientôt l'on fut sur la grande route. L'attelage semblait avoir des ailes. Vernex, Clarens furent traversés au pas de course, sans échanger avec les habitants accourus sur le pas des portes d'autres paroles que celles-ci :

— Où est le feu ?

— On l'ignore, allez toujours.

On brûlait le chemin, traversant l'espace qui séparait villages et hameaux. L'année était particulièrement chaude, la poussière épaisse, hommes et pompe disparaissaient dans les nuages que soulevait leur course rapide. Tout à l'action, aveuglés, la gorge desséchée, on s'occupait peu les uns des autres. Cependant Hubert et Harduin, attelés à côté de Corot, jetaient de temps en temps un coup d'œil de commisération sur leur ami. La sueur lui coulait du visage, sa respiration devenait bruyante, pénible, et c'était à grand-peine qu'il pouvait s'essuyer le visage du revers de sa manche.

— Vous êtes bien fatigué, mon pauvre Corot ? criait Hubert.

— Pour ça, oui ! et je ne cache pas ma faiblesse, j'aimerais mieux avaler un verre de petit blanc que cette satanée poussière !

— Voulez-vous que nous demandions une seconde d'arrêt, vous nous rejoindrez à votre aise ?

— Non, pas encore, soupirait-il, toujours courrant.

La nuit commença à tomber. On dépassa la Tour-de-Peilz et l'on allait arriver aux premières maisons de Vevey, ignorant encore où était l'incendie. Le ciel se couvrait de gros nuages cuivrés que traversaient de fréquents éclairs ; la chaleur menaçait de tout anéantir sous un étouffement général.

La pompe de Montreux allait s'engager dans

la première rue de Vevey, lorsque Corot jeta à Hubert un regard où se lisait l'épuisement le plus complet.

— Voyons, Corot, cria le jeune peintre, vous avez fait preuve d'assez de courage. Défaites votre bricole et jetez-vous de côté, vous nous rejoindrez à l'incendie.

Corot, à bout de forces, suivit le conseil...

Cependant, les pompiers poursuivaient leur course échevelée, sans que la pluie, qui tombait à verse, pût ralentir leur allure. Leur falot s'éteignit. S'étant trompés de route dans l'obscurité, ils perdirent une demi-heure à revenir sur leurs pas. Quand ils arrivèrent au lieu du sinistre — qui était Corsier — il était trop tard : les flammes achevaient leur œuvre de ruine, consumant les derniers restes d'une ferme regorgeant de récoltes deux heures auparavant.

« Les habitants du village se partagèrent, pour les héberger, les hommes qui étaient venus à leur secours. Les peintres furent menés chez un ami du syndic où un feu brillant allait leur permettre de se sécher.

— Allons, mes amis, dit une femme qui semblait commander à toute la maison, pas de façons et pas de fluxions de poitrine, surtout ! Enlevez-moi vos blouses, vos chemises, qu'on les torde pendant que vous sécherez vos pantalons devant le feu.

— Diable ! dit le jeune Harduin en regardant d'un air indécis une jeune servante qui souriait de l'embarras que cette proposition soulevait, nous ne sommes cependant pas à la caserne, ici !

— C'est tout comme pour aujourd'hui, mes enfants, répondit la matrone, et c'est moi le colonel pour cette nuit. Ainsi, dépêchez-vous, car vous fumez tous comme des bouillis qu'on retire de la marmite.

La consigne, exécutée au milieu des rires, et les pantalons serrés d'un cran à la ceinture, les amis installés devant le feu réparateur, pensèrent à Corot.

Ils délibéraient entre eux sur le parti à prendre pour le retrouver, lorsqu'une étrange apparition se présenta à la porte de la maison hospitalière. Un homme, ruisselant d'eau de la tête aux pieds, venait de s'arrêter devant la baie lumineuse ; un chapeau de paille, dont les vastes bords, détrempés par la pluie, tombaient tout flasques sur ses épaules, lui cachait le visage ; ses mains et sa blouse mouillées reluisaient, éclairées par le feu de l'âtre.

— Entrez donc, brave homme, lui dit la servante, il y a bien place au feu pour vous.

Pour remercier, le brave homme releva l'aile de son chapeau, et poussa un cri joyeux en reconnaissant ses amis. C'était Corot.

On le dépouilla de ses vêtements et, vu la respectabilité de son âge... et de son embonpoint, la maîtresse du logis le fit entrer dans une chambre voisine, où il put échanger son pantalon contre un de ceux du mari. Celui-ci était un homme dans la cinquantaine, propriétaire d'un vaste abdomen, et dans le vêtement duquel un des amis de Corot aurait facilement tenu avec

lui. On le lui drapa autour des reins du mieux qu'on put, puis on acheva de se sécher en écoutant ou en faisant le récit des aventures de la soirée.

Il va sans dire que les verres se choquèrent et qu'on ne les vida que pour les remplir de nouveau, « selon la louable coutume du pays. »

Au milieu de la nuit, les pompiers de Montreux et leurs amis les peintres allaient regagner leurs foyers, quand, au milieu du village, ils se heurtèrent à une délégation de la Municipalité, accompagnée d'un homme porteur d'une « brante » à moitié remplie de vin. La commune priait les sauveteurs montreuviens, lesquels, entre parenthèses, n'avaient sauvé rien du tout, de vider ce vaste récipient pour achever de lui faire honneur. Bien que quelques hommes fussent déjà passablement « émus », on ne se quitta que lorsque la brante fut à sec.

Le soleil brillait sur Jaman au moment où la pompe rentrait à Montreux. Sur le seuil de l'*Hôtel du Pont à pied*, maître Pillet, en manches de chemise, attendait « ses messieurs. »

« — Et surtout pas de félicitations, notre hôte, lui dit Corot, il n'y a pas de quoi, allez !

— Mais les incendiés ?

— Pour l'instant, les incendiés c'est nous, soupira Hubert. Si vous pouviez voir les ravages du vin de Corsier dans nos faibles estomacs, vous frémiriez !

— Alors, que prendriez-vous bien, en attendant le déjeuner, pour vous remettre un peu ?

— D'abondants bains de pieds pour nous tous, hôte prévoyant, continua Hubert, et c'est moi qui régale.

— Oh ! la bonne idée ! s'écria Corot, ça nous permettra de nous présenter devant la belle nature avec des pieds d'albâtre... »

Dans sa chambre, Corot voulut même prendre un bain de siège, comme prélude au bain de pied, mais sa magistrale rotondité demeura prise dans la seille, si bien qu'il ne put être délivré qu'avec le secours de ses amis. On en rit longtemps chez M. Pillet.

M^{me} X. va visiter son amie, M^{me} Y., qui en est à ses derniers jours. Elle lui trouve l'air très pensif.

— Mais, dit la visiteuse à la malade, à quoi donc rêves-tu, ma chère ?

— Je me regrette.

Il y a juste une semaine de ça. Des architectes, ingénieurs et entrepreneurs s'apprêtaient à célébrer par un plantureux festin l'achèvement d'un pont traversant une rivière. Avant de se mettre à table, ils jetaient sur leur œuvre un dernier regard de satisfaction et d'orgueil.

Soudain, ils aperçoivent un monsieur qui, sans rien dire à personne, mesure en long et en large le nouveau pont.

Intrigués, ils le prient à dîner avec eux, se promettant de lui demander, au dessert, qui il est et la raison de son mesurage.

Entre la poire et le fromage, l'inconnu, qui

avait diné comme un prince et paraissait être au comble de ses vœux, dit :

— Eh bien, messieurs, tantôt, en mesurant votre pont, qui est superbe et dont je vous félicite, je pensais que vous aviez très bien fait de vous y prendre en large, car si vous aviez pris en long, vous n'en fussiez pas venus aussi heureusement à bout.

On rit encore de la farce à ...

LA PUNITION DU MISOGYNE

Le frère cadet de monsieur Cabriolet — celui qui est dans la banque — n'est pas sympathique, oh mais pas du tout !

Il est assez bel homme si l'on veut, suivant les goûts et appréciations, mais il n'a ni distinction, ni usages, ni finesses. A peine possède-t-il l'indispensable politesse pour faire son chemin dans ce monde en demandant un petit « pardon » à ceux qu'on bouscule parfois en passant, sans le faire exprès... Vraiment, il lui manque une foule de choses, à ce monsieur, comme il en manque à tous ceux qui éprouvent de l'éloignement pour la femme, qui ne reconnaissent en elle qu'un encombrement, un « mal nécessaire » ou encore (il faut se faire plus que violence pour l'écrire)... « un petit animal à robes et à chapeaux... »

Inutile d'insister !

On sait que le sexe fort qui en est là ne voit qu'à travers un vilain naturel et, si on ne hausse pas les épaules, on le plaint.

Encore y a-t-il, en cette vallée de larmes, des misogynes de première classe trouvant une faible compensation à leur désharmonie mentale, en un amour profond et inné pour les arts ou pour l'archéologie et le bibelot. Le frère de monsieur Cabriolet pratique une froideur complète et systématique non seulement vis-à-vis des femmes, mais pour les arts, l'archéologie et le bibelot.

Il n'aime que les traites et les versements.

On voit bien, et sans parti pris, qu'il ne peut être qu'antipathique.

*

Il est marié, vous savez ce monsieur. Ce n'est pas tout à fait sa faute. Comme il est d'un naturel très soumis, son père — un veuf pratique — lui fit comprendre et admettre que le moment était venu, pour lui, de faire le grand pas.

— Tu auras ainsi un intérieur bien en ordre, des repas aux heures fixes et tes vêtements soignés, pour peu que tu trouves celle à laquelle tu as droit ! Et puis elle t'apportera quelque chose, te donnera peut-être des fils qui te continueront... dans la banque... argumenta-t-il.

Il n'en fallut pas d'avantage.

Le cadet des Cabriolet chercha celle à laquelle il devait avoir droit et, découvert, c'est un fait avéré, infiniment mieux.

L'union eut lieu. Le fiancé dit « oui » en songeant à l'intérieur en ordre, aux repas aux heures fixes, aux vêtements soignés, au petit avoir de l'épouse, et, peut-être, aux rejetons mâles qu'on pouvait espérer pour le continuer dans la banque.

*

Depuis son mariage, la femme du frère de monsieur Cabriolet trouve qu'il lui manque quelque chose dans sa vie, même beaucoup. Elle y sent de grands vides et parfois, au crépuscule, elle se demande si elle ne s'est pas trompée...

Sa maternité heureusement la reconforte : elle la consolerait même de tout si son mari faisait meilleur accueil aux fillettes. Mais, hélas ! elle en a trois, et tout ce qu'il dit après leur naissance est ceci :

— La prochaine fois, ce sera un garçon !

Froid, digne, vexé, il retourne à ses comptes courants.

*

Hier, grand événement. On attendait de la famille d'un instant à l'autre.

L'antipathique monsieur Cabriolet, dans le bureau privé de son appartement, écrivait des lettres d'affaires. Soudain on frappe à sa porte.

— Entrez, fait-il.

Une garde paraît.

— Monsieur, annonce-t-elle, c'est terminé.

— C'est un garçon, questionne le monsieur en devenant pâle ?

— ...Non.

— ...Alors, ...c'est une fille ?

— ...Non.

— ...

— ...C'est deux... filles, monsieur. Et, elles sont si belles ?

Alors monsieur Cabriolet, le misogyne, laissa choir son porte-plume et s'évanouit.

ANNETTE SCHULER.

Dans une soirée, un invité, désignant une dame de la société qui coquetait fort avec tous les messieurs, risqua quelques appréciations peu flatteuses et qui, pour n'être pas tout à fait injustes, dépassaient cependant la mesure.

— Mais, monsieur, je vous prie, fait son voisin, cette personne est ma femme.

— Ah ! c'est madame votre femme ? Eh bien... n'en parlons plus.

— Viendriez-vous à mon enterrement, au cas que je meure avant vous ? demande une jeune demoiselle à un jeune monsieur à qui elle semble n'être pas indifférente.

— Oh ! mademoiselle, quelle question ! répond avec feu le soupirant, mais avec grand plaisir.

Parlant d'une vieille coquette qui ne pouvait se résigner au couvre-feu, un monsieur disait : « Elle me fait l'effet d'un conte de La Fontaine relié en parchemin. »

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS

C'ÉTAIT dans un collège de notre canton, un maître fort patient s'était décidé, après maints avertissements inutiles, à faire écrouer au cachot un récidiviste invétéré en indiscipline.

Pour parvenir à ce cachot, on pénètre dans un petit couloir fermé du dehors et qui donne accès à plusieurs locaux d'arrêts. Notre maître, très obligeamment, conduit son élève dans le cachot de son choix et là, lui fait quelques dernières recommandations :

— Tu vas être sage et faire comme il faut le travail que je t'ai imposé. Inutile de crier ou de faire du tapage, tu aggraveras ton cas ! D'ailleurs, le concierge est bien averti : plus tu feras de bruit, plus longtemps tu resteras en prison. Compris, hein ?

— Oui, m'sieu !

Le maître tourne la clef du cachot, va pour sortir et trouve la porte du couloir fermée.

Alors ! prisonnier, lui aussi ?

Il s'en rend bien vite compte. Un collègue a également enfermé un triste sujet et, plus pressé ou moins paternel, s'en est allé au plus vite, refermant les portes derrière lui.

Que faire ?... Appeler ? Impossible !... Attendre ? Plus impossible encore ! Et son travail ? D'ailleurs, la dignité empêche un maître de rester à l'ombre, en pareille condition du moins.

Un seul moyen s'impose : frapper fort contre la porte, faire le plus de bruit possible, attirer l'attention extérieure à tout prix. Et aussitôt : boum ! boum ! boum ! coups de poings, coups de pieds de se suivre à cadence redoublée.

— Tape toujou, rosse de gamin, tu perds rien pou attendre ! murmurait le concierge dans sa loge.

Mais les coups se faisaient toujours plus énergiques et menaçants. A la fin, impatienté, lui aussi, le concierge descend :

— Tu vas voir, cette trivougnée, petit pandou ; veux bien voir si tu veux pas te tenir tranquille !

Et le brave homme, relevant déjà à demi ses manches, se précipite vers la porte.

Il l'ouvre brusquement et se trouve nez à nez avec le pauvre régent, qui, rouge comme la crête d'un coq, les yeux gonflés, les cheveux ébouriffés, lui eût produit l'effet d'une apparition dantesque, si le bon pipelet avait connu la « Divine Comédie ».

Le concierge n'était pas encore revenu de sa stupéfaction, que le prisonnier malgré lui l'avait déjà poussé, bousculé, piétiné presque, et s'était enfui comme un boulet fulminant.

Depuis ce moment, de malicieux sourires accueillaient partout le nouveau Latude. Si vous le rencontrez, croyez-moi, ne lui en dites rien : il vous en cuirait.

DEVINE.

F. avait emprunté cent francs à D., qui naturellement ne les avait jamais revus.

Rencontrant son débiteur l'autre jour, D. le voit sortir vingt francs de sa poche.

— A propos, fait-il à F., je t'ai justement prêté vingt francs il y a quelque temps, si tu me les rendais.

— Mais non, mon cher, réplique F., ce n'est pas vingt, mais cent francs que tu m'as prêtés.

— Qu'importe, rends-moi vingt francs et je te tiens quitte.

— Non pas, non pas. J'aime mieux te devoir cent francs.

Deux jurés discutent :

— Moi, fait l'un, vieux ou jeunes, je les condamne tous, me disant que les vieux en ont fait et que les jeunes en feraient bien d'autres.

SŒUR ANNE

Au mois de novembre prochain, notre bonne ville de Lausanne, comme, d'ailleurs, toutes les autres communes du canton, renouvellera — on ne sait pas encore — ses autorités.

Si on ne se souvenait que cette élection a lieu légalement tous les quatre ans et que le Conseil actuel, ayant pris les rênes du pouvoir le 1^{er} janvier 1906, arrivera donc le 31 décembre prochain à l'expiration de sa législature, un indice certain nous rafraîchirait la mémoire.

— Vraiment ! Et lequel ?

— Lequel ?... Comment, vous ne devinez pas ?... Mais la question de la « Grande salle », pardine ! Cette question est le traditionnel numéro à sensation du programme de tous les partis aux élections communales lausannoises ; chacun d'eux en promet chaque fois la solution aux électeurs. Ces derniers, avec une crédulité dont la constance est vraiment admirable, votent donc pour les candidats qui leur donnent une si douce assurance.

Puis, le tour joué, le nouveau Conseil élu vérifie les pouvoirs de ses membres, prête serment en mains de M. le Préfet, ceint de l'écharpe verte et blanche, nomme son bureau, puis la Municipalité ; tous deux alors, avec un zèle de « balais neufs » — qu'on nous pardonne l'expression, elle a été plus d'une fois employée en telle occurrence — se mettent à préavis, à interpellier, à « motionner », à discuter, à voter. C'est leur rôle.

Les bons électeurs, rentrés dans la coulisse pour quatre ans, attendent, confiants, la réalisation des promesses qui leur ont été faites touchant la « Grande salle. »

Mais cette question ne revient presque jamais au jour que dans les derniers six mois de la législature, quand commence à se manifester la crainte de l'électeur.

*

— Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

— Je ne vois rien... rien...

Les jours, les semaines, les mois s'écoulent. De timides murmures se font entendre au